



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

VD

Corelltech Technologie Sàrl, précédemment à Broc, CHE-101.881.597 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225826). Siège transféré à **Vevey**. Nouvelle adresse: av. du Général-Guisan 28, c/o Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, 1800 Vevey. Autre adresse: rue des Bosquets 33, 1800 Vevey. Corelltech Holding SA, dont le numéro d'identification est (CHE-101.340.580), et le gérant Basse Frédéric, qui ne sont plus associés, cèdent chacun 10 parts de CHF 1'000 à Holdigaz SA, (CHE-112.201.385), à Vevey, nouvelle associée avec 20 parts de CHF 1'000. Signature individuelle est conférée à Petitpierre Philippe, de Val-de-Travers, à La Tour-de-Peilz, gérant président. Jolliet Serge, qui n'est plus président, reste gérant et continue à signer individuellement. Le capital social est désormais divisé en 200 parts sociales de CHF 100, dont Holdigaz SA est titulaire. Augmentation du capital social. Nouveau capital: CHF 200'000, divisé en 2'000 parts sociales de CHF 100, dont Holdigaz est titulaire. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 30 octobre 2017 et bilan au 30 juin 2017, présentant des actifs de CHF 379'933.87 et des passifs envers les tiers de CHF 194'949.99, soit un actif net de CHF 184'983.88, contre attribution à l'associée de 2'000 actions de CHF 100. Nouvelle forme juridique: société anonyme. Nouveaux statuts du 30 octobre 2017. Nouvelle raison de commerce: **Corelltech SA**. La clause statutaire relative à l'apport en nature est abrogée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Nouveau but: la société a pour but l'analyse de réseaux de gaz, la détection de fuites de gaz, la détection de conduites et remise à jour de plans, l'analyse de réseaux d'eau, la détection de fuites d'eau, la vente de matériel de détection, le contrôle de réseaux d'assainissement, l'achat, la vente, l'exploitation et la représentation de tous brevets, droits et licences se rapportant au but de la société, en Suisse et à l'étranger, ainsi que le développement de compétences et de toutes activités dans ces mêmes domaines (pour but complet cf. statuts). Capital-actions entièrement libéré: CHF 200'000, divisé en 2'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Les clauses statutaires relatives aux prestations accessoires sont abrogées. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière au sujet du mode de communication aux associés. Basse Frédéric, qui n'est plus gérant, est nommé administrateur délégué et continue à signer collectivement à deux. Jolliet Serge, maintenant de Haut-Intyamon, à Botterens, lequel n'est plus gérant, est nommé administrateur; Petitpierre Philippe, qui n'est plus gérant, est nommé administrateur président; tous deux continuent à signer individuellement. Nouveaux admini-

strateurs avec signature collective à deux: Abbet Pascal, de Vollèges, à Veyrier, et von Siebenthal Nicolas, de Saanen, à Bourg-en-Lavaux. Signature collective à deux est conférée à Kamerzin Alexandre, d'Icogne, à Saint-Prex, secrétaire hors conseil. Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Nouvel organe de révision: KPMG SA (CHE-171.168.286), à Lausanne.

Registre journalier no 20637 du 07.12.2017 / CHE-101.881.597 / 03926177